

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-DIEU
MRC DES BASQUES

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
secrétaire-trésorier de la susdite
municipalité, QUE :**

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le lundi 11 mars 2019, le conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a adopté le projet de règlement suivant :

1. «ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 425 AYANT POUR OBJET D'ENCADRER LE MICROELEVAGE DE POULES PONDEUSES SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-JEAN-DE-DIEU;

En résumé, le projet de règlement vise principalement à :

- Permettre la garde de poules dans la plupart des zones résidentielles situées à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

Le lundi 8 avril 2019, à 20 h, à l'édifice municipal situé au 32, rue Principale Sud, Saint-Jean-de-Dieu, aura lieu une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement.

La municipalité y expliquera le projet de règlement et y entendra les organismes et les personnes qui désirent s'exprimer. Une copie de ce projet de règlement peut être consultée à l'édifice municipal, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13h à 17h. Ce projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire.

**DONNÉ à Saint-Jean-de-Dieu,
ce 1^e jour d'avril deux mille dix neuf**



Secrétaire-trésorier